

LE DIPLÔME DE L'HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES À L'ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES, INGÉNIERIE, ENVIRONNEMENT (SIE)

Mail contact : gestionnaire-edsie.ddrv@univ-smb.fr

DE L'INSCRIPTION À LA SOUTENANCE

LES DEMARCHES

- Le calendrier
- La composition du jury
- Les conseils et critères retenus par la commission HDR de l'ED SIE

LA SOUTENANCE EN PRATIQUE

LES GRANDES ETAPES



UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC

École Doctorale
Sciences, Ingénierie,
Environnement

1

Demande d'autorisation
d'inscription à l'HDR

Entre N-2 et l'année
universitaire de la soutenance

Préparation du mémoire d'HDR par le candidat

2

3

Constitution du dossier de soutenance
Proposition de jury

Au moins 8
semaines avant la
soutenance

Soutenance

4

Principaux textes de références

Arrêté du 23 novembre 1988 relatif à l'habilitation à diriger des recherches, modifié par les arrêtés des 13 février 1992, 13 juillet 1995, 25 avril 2002 et du 27 octobre 2020.

Circulaire n° 89-004 du 5 janvier 1989 modifiée par la circulaire 89-88 du 19 avril 1989.

Circulaire n° 92-336 du 16 novembre 1992.



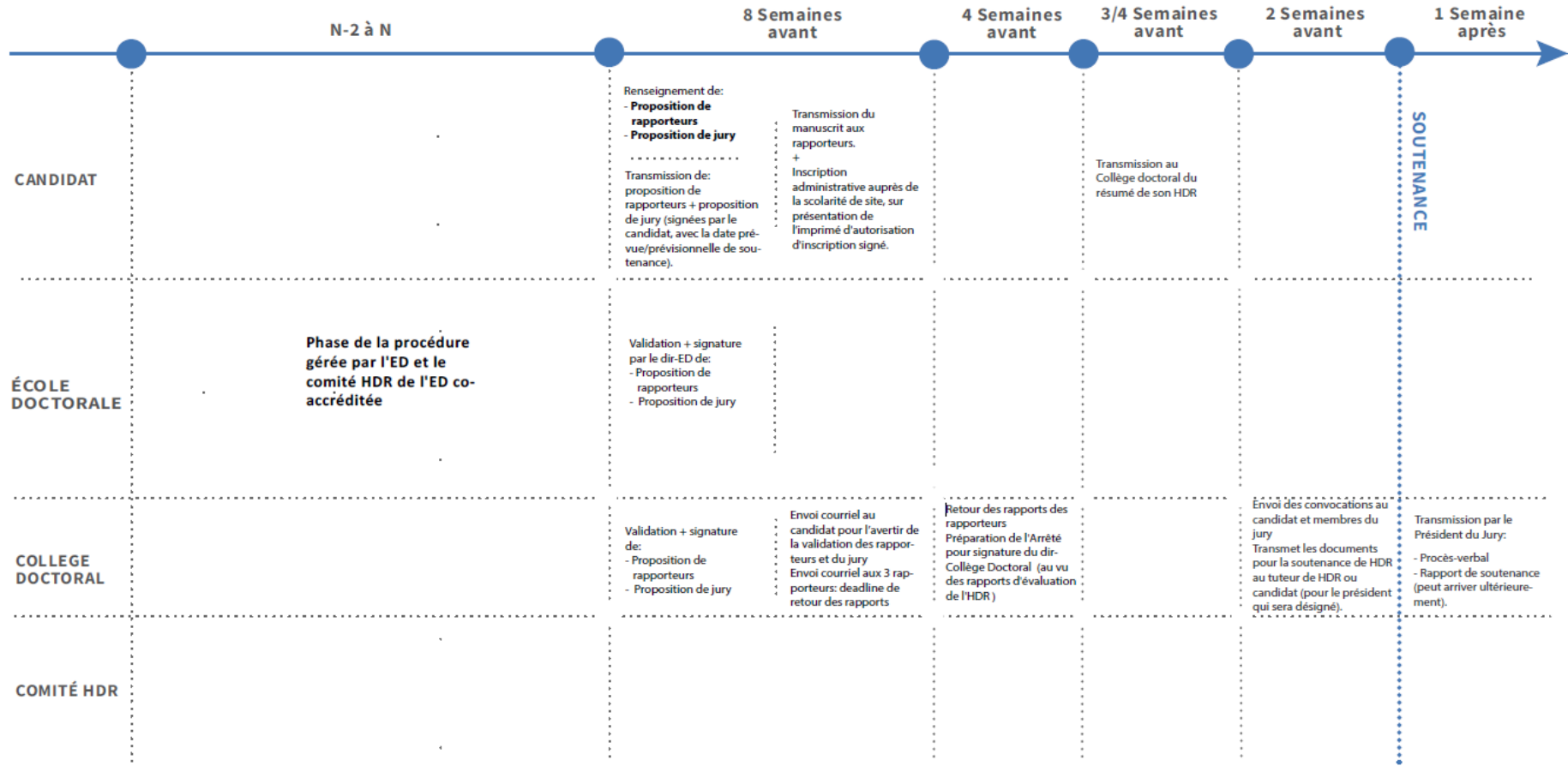
UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC

RETROPLANNING EN DETAILS



UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC

École Doctorale
Sciences, Ingénierie,
Environnement



UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC

Entre N-2 et l'année universitaire de la soutenance

☐ Préparation du dossier de demande d'inscription

1. Le CV
2. La demande d'inscription en HDR
3. Une synthèse des activités d'enseignements, de recherche, des responsabilités administratives et perspectives
4. Une synthèse d'une page du parcours

☐ Passage à la Commission HDR de l'ED SIE et validation par le Collège Doctoral

Dates des prochaines commissions HDR de [l'ED SIE](#)

☐ Retour au candidat de l'avis de la commission

☐ Préparation du mémoire par le candidat

*****Vous devez être inscrit.e administrativement pour pouvoir soutenir*****
*****Vous n'êtes pas obligé.e de vous réinscrire si vous soutenez avant le 31 décembre*****

Année universitaire de la soutenance

☐ Inscription auprès de la scolarité administrative en présentiel

☐ Pièces justificatives à réunir :

- Autorisation d'inscription à l'HDR signée par le comité et le Directeur du Collège Doctoral
- Pièce d'identité ou passeport pour les personnes nées en France. (Passeport et extrait d'acte de naissance pour les personnes nées à l'étranger)
- Photo d'identité officielle de moins de 3 mois
- Attestation de Responsabilité civile pour l'année en cours à télécharger sur le site de l'USMB en suivant ce [lien](#)

☐ En cas de problème veuillez contacter directement : assistance.inscriptions@univ-smb.fr

PROPOSITION DE RAPPORTEURS ET DU JURY



UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC

École Doctorale
Sciences, Ingénierie,
Environnement

La proposition de vos rapporteurs et de votre jury de soutenance est examinée par le/la directeur/directrice de l'ED qui la validera selon les règles fixées par l'arrêté du 23 novembre 1988

La proposition doit refléter la complémentarité des disciplines concernées par les travaux du candidat. La proposition du jury comprend **5 membres minimum** :

- **3 rapporteurs des travaux** dont au moins 2 HDR et au moins 2 extérieurs à l'USMB (dont étrangers)

Les rapporteurs ne doivent pas avoir eu d'activité de recherche étroite avec le candidat (encadrement de thèse, publication commune...)

- 100% HDR (dont étrangers sur équivalence)
- Au moins 50% extérieurs à l'USMB
- Au moins 50% minimum PR / DR (pas IR, voir arrêté de 1992)
- Représentation équilibrée des 2 sexes (non bloquant)
- Au moins un PR de l'USMB ou un DR d'un laboratoire USMB

Les professeur.e.s émérites ne pourront pas être président.e de jury

*Il est recommandé de former un jury composé **d'au moins 6 membres** afin d'éviter tout ajournement en cas d'absence en présentiel et/ou en distanciel d'un membre du jury lors de la soutenance. **Seule la composition du jury le jour de la soutenance (membres en présentiel et en distanciel) fait foi***



UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC

ELABORATION DU DOSSIER DE SOUTENANCE



UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC

École Doctorale
Sciences, Ingénierie,
Environnement

- Soumettre votre proposition de jury et rapporteurs à l'ED SIE
- Ce document est à retrouver sur la page de l'ED SIE :
 - Proposition de [Rapporteurs des Travaux et de Jury](#)
- Lorsque vous aurez complété et signé les documents, il suffira de les transmettre à Gestionnaire-Edsie.Ddrv@univ-savoie.fr

8 semaines avant la soutenance

UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC Collège Doctoral
COLLEGE DOCTORAL DE L'UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC
DDR - 27 rue Maroz - B.P. 1104
73011 Chambéry Cedex

UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC École Doctorale Sciences, Ingénierie, Environnement

FORMULAIRE DE PROPOSITION DE RAPPORTEURS ET DU JURY D'HDR

NOM : Prénom :
Fonction : Grade :
Unité de Recherche / Organisme :
Titre de l'H.D.R. :
Tuteur/référent éventuel :
Autorisation de soutenance accordée le sur avis de la commission HDR de L'ED
Date et heure prévisionnelle : Salle de soutenance :
Mention HDR :

H.D.R. : PROPOSITION DE RAPPORTEURS DES TRAVAUX

	STATUT	COORDONNÉES
NOM : Prénom :	- Professeur d'Université - Directeur de Recherche - Maître de Conférences HDR - Chargé de Recherche HDR - Autre (préciser)	Université ou EPST (1) : Laboratoire : Adresse : Discipline (2) : Courriel :
NOM : Prénom :	- Professeur d'Université - Directeur de Recherche - Maître de Conférences HDR - Chargé de Recherche HDR - Autre (préciser)	Université ou EPST (1) : Laboratoire : Adresse : Discipline (2) : Courriel :
NOM : Prénom :	- Professeur d'Université - Directeur de Recherche - Maître de Conférences HDR - Chargé de Recherche HDR - Autre (préciser)	Université ou EPST (1) : Laboratoire : Adresse : Discipline (2) : Courriel :

Version Septembre 2024

UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC Collège Doctoral
COLLEGE DOCTORAL DE L'UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC
DDR - 27 rue Maroz - B.P. 1104
73011 Chambéry Cedex

UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC École Doctorale Sciences, Ingénierie, Environnement

(1) Préciser le cas échéant le nom de l'EPST (CNRS, IRD, INRIA, INRA, ...)
(2) Préciser la discipline et si possible la section C.N.U.

H.D.R. : PROPOSITION DE JURY DE SOUTENANCE

Le cas échéant, réinscrire ici les rapporteurs des travaux qui seront également membres du jury de soutenance

	STATUT	COORDONNÉES
NOM : Prénom :	- Professeur d'Université - Directeur de Recherche - Maître de Conférences HDR - Chargé de Recherche HDR - Autre (préciser)	Université ou EPST (1) : Laboratoire : Adresse : Discipline (2) : Courriel :
NOM : Prénom :	- Professeur d'Université - Directeur de Recherche - Maître de Conférences HDR - Chargé de Recherche HDR - Autre (préciser)	Université ou EPST (1) : Laboratoire : Adresse : Discipline (2) : Courriel :
NOM : Prénom :	- Professeur d'Université - Directeur de Recherche - Maître de Conférences HDR - Chargé de Recherche HDR - Autre (préciser)	Université ou EPST (1) : Laboratoire : Adresse : Discipline (2) : Courriel :
NOM : Prénom :	- Professeur d'Université - Directeur de Recherche - Maître de Conférences HDR - Chargé de Recherche HDR - Autre (préciser)	Université ou EPST (1) : Laboratoire : Adresse : Discipline (2) : Courriel :



UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC

DEMANDES DE DÉROGATION



UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC

École Doctorale
Sciences, Ingénierie,
Environnement

*8 semaines avant la
soutenance*



Collège Doctoral
Université Savoie Mont Blanc - DDRV
Bureau des Thèses et Habilitations
27 Rue Marcoz - BP1104
73011 CHAMBERY Cedex
Tél : 04.79.75.91.51

DEMANDE DE DEROGATION(S)

☐ Manuscrit rédigé dans une langue autre que le français
Préciser la langue :

☐ Lieu de soutenance de l'HDR

☐ Soutenance HDR en visio-conférence

Candidat :

Sujet de recherche :

Mention HDR :

Laboratoire :

Directeur de thèse :

Date de la soutenance :

Motif de la demande de dérogation :

Fait à Chambéry, le

Le candidat à l'HDR

Le garant de l'HDR

Pour l'Université Savoie
Mont Blanc

Type de dérogations

- Manuscrit rédigé dans une autre langue que le français
- Lieu de soutenance en dehors des locaux de l'USMB (à **titre exceptionnel**)
- Soutenance HDR en visioconférence TOTALE (c-a-d tous les membres en distanciel)

Note : La procuration (fournit avec le PV de soutenance) suffit dans le cas une soutenance en visioconférence PARTIELLE (c-a-d avec le/la candidat.e et au moins un membre du jury présents sur le lieu de soutenance, et les autres en distanciel)

Toute demande de dérogation devra être dûment justifiée, pour étude et validation par la direction du collège doctoral



UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC

Arrêté du 23 novembre 1988 – Article 1

*L'habilitation à diriger des recherches sanctionne la reconnaissance du **haut niveau scientifique** du candidat, du **caractère original de sa démarche** dans un domaine de la science, de son aptitude à **maîtriser une stratégie de recherche** dans un domaine scientifique ou technologique suffisamment large et de sa **capacité à encadrer de jeunes chercheurs**.*

- Avoir codirigé une thèse achevée à l'USMB avec publication commune avec le/la doctorant.e (**à minima**)

La participation à l'avancement scientifique des thèses (hors équipe de direction) pourra être attestée par un courrier du DU (une publication commune avec le/la doctorant.e peut également témoigner de l'implication du candidat)

- Participation active à des programmes de recherche collaboratifs (*coordination, responsabilité scientifique, responsabilité d'axe...*)
- Activité de valorisation scientifique de qualité soutenue et régulière (*articles de rang A, conférences internationales avec comité de lecture...*)
- Implication dans la vie scientifique de l'unité de recherche, la composante et/ou l'établissement (*conseils, responsabilité scientifique d'équipe, activité d'animation scientifique, expertises, organisation de conférences/écoles thématiques, diffusion vers les milieux socio-économiques...*)

**La décision finale est formulée collégalement
par l'ensemble des membres de la Commission HDR de l'ED SIE
(constituée de 2 représentants HDR par UR et du Président)**

Il est conseillé aux candidats de se référer aux recommandations formulées par la section CNU de référence du candidat pour la qualification aux fonctions de Professeur des Universités

- Répondre de façon explicite aux attendus de l'HDR :
 - **Responsabilités scientifiques** : préciser le rôle et les dates/durée de la fonction, en s'appuyant sur des éléments factuels (décharge, fréquence des réunions, taille de l'équipe...)
 - **Contrats de recherche** : préciser le budget global et de l'UR, les partenaires, la durée, le rôle (coordination, responsable scientifique...)
 - **Direction/Encadrement de thèse (+ Master)** : préciser le nom de l'étudiant, l'équipe encadrante, le pourcentage d'encadrement, les dates de début et de fin, la valorisation, le devenir de l'étudiant
 - **Activité de valorisation** : liste complète de communications (en distinguant clairement les articles de revues internationales et nationales avec comité de lecture et sans comité de lecture, les ouvrages scientifiques, les chapitres d'ouvrages scientifiques, les actes de congrès internationaux et nationaux avec et sans comité de lecture...)
- Détailler votre démarche scientifique en mettant en évidence l'originalité des travaux réalisés
- Inclure vos perspectives scientifiques de recherche (stratégie de recherche, projet de recherche)

Tout élément complémentaire (environnement de travail, incident de parcours, congés...) utile à l'analyse du dossier est bienvenu

QUESTIONS FRÉQUENTES



UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC

École Doctorale
Sciences, Ingénierie,
Environnement

- Quelle est la durée de validité de l'avis favorable à l'inscription à l'HDR ?

L'autorisation d'inscription à l'HDR délivrée par la Commission HDR de l'ED SIE est valable 2 ans. Le candidat devra soutenir dans ce délai, sous peine de devoir renouveler sa demande d'inscription à l'HDR.

- Est-il possible de rédiger le mémoire d'habilitation en anglais et/ou de soutenir en anglais ?

C'est possible sur dérogation (Cf dérogations).

- La soutenance peut-elle se dérouler en dehors des locaux de l'USMB ?

La soutenance de l'HDR de l'ED SIE doit se dérouler dans les locaux de l'USMB. Une dérogation dûment justifiée est possible uniquement à titre exceptionnel.

- Un professeur d'université émérite peut-il siéger dans le jury ?

Un PU émérite peut être rapporteur ou examinateur. En revanche, il ne peut pas être président du jury.

- Un membre ne pourra finalement pas se déplacer, quelles sont les possibilités ?

La visioconférence partielle est possible. Le président de jury signera une procuration donnée par le membre en visioconférence.

- Un membre ne sera pas du tout présent à la soutenance, mais a pris connaissances de mon travail. Peut-il joindre ses remarques au jury ?

Seul le président de jury pourra décider de faire lecture des notes d'un membre absent. A noter que seule la composition du jury le jour de la soutenance (membres en présentiel et en distanciel) fait foi.

- Comment puis-je faire pour recevoir mon attestation de réussite ?

Il vous suffira d'envoyer un mail à la gestionnaire de l'ED SIE qui vous établira la dite attestation à votre demande avec la procédure pour récupérer votre diplôme.



UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC